Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 13/06/2023 à 17h30 Réference de l'AR : 052-215203670-20230609-33-DE

République França Affiché le 20/06/2023 ; Certifié exécutoire le 20/06/2023

Département Haute-Marne

## Commune de Verbiesles

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

## Séance du 09 juin 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0 NPPV: 0 L'an 2023, le 09 juin 2023 à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02 juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02 juin 2023.

<u>Présents</u>: Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud; MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Pfister Eddie.

<u>Absentes excusées</u>: Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

A été nommé secrétaire : Mr Stéphane Vernier

## 32 - Dossier urbanisme

Madame le Maire revient sur le dossier d'urbanisme sous le n° DP05251422C0023, et fait rappel de la délibération prise lors du conseil municipal du 24 février 2023 puis présente les suites envisagées. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à poursuivre les démarches juridiques avec le cabinet d'avocats FIDUCIAL de Lyon.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations, Fait à Verbiesles, le 09 juin 2023 Le Maire, Marie-Noëlle HUBERT